

Mathieu fonda époux de misselle obtint une permission  
Le sacerdote ferme le coffre qui mesut sans la communion de  
notre mère la morte. âgé environ soixante ans apres avoir  
Reçu les sacrements nécessaires a l'âge de sixtième die passant  
le may mil seys cent et vingt et six et son corps fut enseveli  
le quel apres dans l'église paroissiale du dit sacerdote par le  
quel que prie de la dette profession, fut assister a sa sépulture son  
fond pere fil qui si que n'ava le temps francis leys  
plusieurs actes qu'il fit faire

6 ailles le Jeudi  
Dy de sacerdote

Li vi viii  
apres les fianailles et les trois proclamations de laus  
canoniquement faites par trois jures leden nels condictefs  
et l'adredit du prieur des grandes moyses ditter et celebrez tant  
en la paroysse de bullyz saincte les vingt et septaine vingt  
et neufieme juiz de l'an mil sept cent by soix et le  
quatrieme juillet en sequant, suyant cest fiscal duz fortz  
duz d'bullyz en date du trentaine dudit mois de juillet que  
celle de bullyz le vingt, vingt et sept et vingt et neufieme  
duz dudit mois de juillet le tout controllé à l'annion le trentaine  
du present mois de juillet sans opposition ny revelacion  
d'aucun empescherement civil ny canonique signé gabra  
je loubz igne ptre de l'ordinaire dudit fenuel ay publiquement  
interrogé du consentement et à la requete de mons<sup>r</sup> mon  
frere le sainct matthieu famel dudit bullyz et michel le rois  
d'ys, et de leurs consentement mutuel par parolles de present leden  
mis lezay conjoint en mariage suyant la custume de nostre mere  
la 1<sup>e</sup> eglise en presence des souffrignez m<sup>r</sup> tuz hoy i<sup>e</sup> et ay bras  
d'ys lezay et guillaume bras, et plusieurs autres parolles transcrivene  
et demies de juillet de l'presente annie mil sept cent six ans signé  
l'original t<sup>r</sup> letoyez y son le bras, guillaume bras Hollant quinque ptre

Ep. de Bayeux

Jug fils legitime de madame furent et jassise  
le 6me fut baptize par monsieur le bsteve  
mire illes le coq et sonne par monsieur debatzelus  
et bsteve furent le bsteve foud de bayeux et  
Jug laissant et une famille pour  
dejaphe prie prie prie mal fait croch  
semaine dure —

elle le coq prie  
Ep. de Bayeux

62 jour vanté au vnième de Jan -  
mil six cents septante Michelle Alain fille  
Légitime d'honorables hommes Nicolas Alain  
et d'honorables femmes Marguerite Le fessant  
née le vingtisme jour du septembre an,  
a été baptisée en l'église paroissiale  
de Sivry par le sous-signant curé dudit  
lieu, le qual a été le sous-signé  
honorables jeunes hommes Guillaume le  
Bras fils de Jean et de Catherine Botta  
Et la marraine a été honorable femme  
Michelle Queruffurde épouse d'Antoine  
Le fessant tous résidants en lad. paroisse  
de Sivry, guillaume le bras /

D: CHARTIER.

Notary public  
Solvay

~~envers le 1<sup>er</sup> juillet 1700 et au 1<sup>er</sup>~~  
~~recteur de l'école~~

Michelelle allainz épouse du maistre Jean famel de la paroisse de parvill  
fut à ce que nous ayons environ soixante quinze ans dans la communion  
de l'eglise de la ville le vingt et deuxième des nos ont mis devant l'autel de son  
mais papa dont l'offrande a été après avoir déclaré ses sacrements d'assurance a  
Dieu et fut le pochaine que vivant son corps inhume en l'église paroissiale  
des parvilles pour le ~~signé~~ Recteur de la dite paroisse, out assoté a la  
sepulture du dit mort, son travail son fils, son le pere mon francois le  
duc d'or et plusieurs autres le 2<sup>me</sup> juillet de l'an que devant assuré ne pou  
l'origine de quelques le peu dies de l'assurance de la paroisse de parvill feerie de  
la messe tenue dans la paroisse de parvill feerie de  
la messe dans la communion &